



WAVESOFT : Nouveautés V22 et Mise en application Loi Anti Fraude (Article 88b)

Objectif

Apporter les connaissances théoriques/pratiques nécessaires à l'utilisation, l'exploitation, des logiciels WaveSoft

Moyen

Formation assurée par des consultants & formateurs certifiés Wavesoft.
Support de cours

Modalité

Feuilles d'émergence
Evaluation des acquis : passage d'un QCM

Adaptation aux personnes en situation de handicap

Programme

Présentation Loi de finance 2016 Article 88b

Origine
Exigence sur les logiciels et ERP
Communiqué du 15 juin 2017
Règles de création d'objet propriétaires

Répercussion sur les modules

Comptabilité
Terminal Point de Vente
Gestion Commerciale
Outils

Nouveautés fonctionnelles V22

CRM
Comptabilité
Gestion Commerciale

Divers

Questions / Réponses

Formation Wavesoft - Nouveautés V22 et Mise en application Loi Anti Fraude (Article 88b)

Référence : CFWCV22

Durée

1 jour

Public

Utilisateurs de l'ERP
WaveSoft

Pré-requis

Connaissance de l'ERP
WaveSoft

Date de mise à jour fiche de formation : 11/08/2020 - Note moyenne sur 10 obtenue N-1 : 8.94



30 rue Jacques Secrétin

59810 LESQUIN

N° de déclaration : 31 59 00838 59 - Tél : 03.20.755.049 - Fax : 03.20.81.91.42 - email : contact@fcidiffu.fr